

Des petits messieurs au capot bleu **Le costume au Petit Séminaire de Québec**

Francis Back

Volume 4, numéro 2, été 1988

La mode : miroir du temps

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7212ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Back, F. (1988). Des petits messieurs au capot bleu : le costume au Petit Séminaire de Québec. *Cap-aux-Diamants*, 4(2), 33–36.

DES PETITS MESSIEURS AU CAPOT BLEU

LE COSTUME AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

par Francis Back*

Vers 1940, c'était un spectacle courant de voir les jeunes élèves québécois vêtus de leur capot bleu d'écolier, serré à la taille par une ceinture verte. Pendant trois siècles, ce costume distinctif s'inscrit comme une solide tradition vestimentaire.

Un costume réglementaire

Les origines de ce costume d'écolier sont liées à la fondation du Petit Séminaire de Québec en 1668. Les auteurs du premier règlement de cette institution stipulent qu'«*afin de ne se conformer à ce siècle corrompu dans leurs habits*» et pour entretenir l'esprit d'union, les élèves seront tous habillés d'un bonnet et d'un capot qui sera décrit quelques années plus tard comme étant un capot bleu à la canadienne, garni d'un passepoil blanc. Chaque détail a son importance: les bas et les caleçons devront être de toile en été et d'étoffe en hiver. Les élèves qui feront office d'enfants de chœur porteront une soutane rouge et un surplis «*ordinaire*», et seront coiffés d'un bonnet carré rouge pendant la belle saison et d'un camail de même couleur par temps froid. Jusqu'en 1730, les autorités du Petit Séminaire se chargent de fournir à chaque pensionnaire un trousseau composé de: un bonnet de nuit, deux tapabords (bonnet à visière et à oreilles), deux capots, deux caleçons, deux paires de culottes, de chaussons, et de mitaines, des souliers français, des souliers sauvages (mocassins) et des galoches (sabots de cuir à semelles de bois), à quoi s'ajoute un nombre variable de chemises, cravates et ceintures.

Au dire du Père Glandelet, cet uniforme ne fut pas accepté d'emblée car il tranchait fortement avec celui porté dans les collèges dirigés par les Jésuites de France, et qui se caractérisait par la longue «*robe d'écolier*» en serge grise ou brune, serrée à la taille par une ceinture de cuir. Cependant Glandelet affirme en 1701 que le port de l'uniforme du Séminaire ne présente plus la moindre difficulté.

Les différences entre les deux costumes amènent Henry-Jean Tremblay, procureur du Séminaire

des Missions étrangères de Paris, à remettre en question, trois ans plus tard, la couleur du costume des élèves de Québec: «*Je voudrais à ce sujet vous demander pourquoi vous habillez le Petit Séminaire de bleu; cela fait une différence de vingt sols par aune d'étoffe pour eux. À quoi sert ce bleu et ne serait-il pas plus modeste que*



La silhouette de cet écolier du Petit Séminaire de Québec en 1806, n'est pas sans rappeler celle d'un curé en soutane: le costume d'écolier se voulait «*mitoyen entre l'habit ecclésiastique et l'habit laïc*». (John Lambert, *Travels through Canada...*, Londres, 1814).

*Illustrateur, spécialisé en recherche sur le costume

leurs capots fussent bruns?». Ce à quoi les autorités du Séminaire de Québec répliquent la même année «qu'étant en possession de tout temps de cette couleur à laquelle on est accoutumé, ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingue les enfants du Séminaire [de Qué-

bec] surtout en leur manière... Chaque pays, chaque guise!»! Toutefois par mesure d'économie on installe à Québec des métiers à tisser et, à la ferme Saint-Michel, un moulin à fouler. Aussi en 1714, l'intendant Michel Bégon peut-il écrire: «on fait au Séminaire des étoffes noires pour



Deux élèves du Petit Séminaire de Québec vers 1690; ils sont coiffés du «tapabord».
(Illustration Francis Backer, photo Denis Altix).

l'habillement des prêtres et des bleues pour celui des pensionnaires».

Le goût de la parure étant toujours présent chez les élèves, il fallut sévir. Un règlement ordonne que les écoliers «*porteront les cheveux courts, et on ne souffrira jamais qu'ils les aient artistement frisés, ni poudrés d'une manière trop remarquable*» et surtout «*que jamais on ne voit dans le Séminaire ni redingotes, ni vestes rouges ou d'autre couleur trop éclatante, ni de grandes manchettes aux chemises, ni de manchons, ni de boucles à brillants, ni de galon d'or ou d'argent, ni de bas de soie, ni de souliers de castor, ni de plumets, ni de chapeaux blancs ou d'autre couleur, ni de boutons à brillants ou de métal sur leurs capots, ni d'autres ornements*».

Une époque de changements

Si le costume d'écolier hérite de solides traditions, il n'en subit pas moins au fil des décennies les «*modifications qu'y ont apportées le temps et les goûts plus modernes*». En 1754, Nicolas-Gaspard Boucault, nous apprend dans son célèbre mémoire, que les élèves sont toujours vêtus de leurs capots bleus avec un petit liseré blanc sur les coutures, cependant son capuchon donnera place à un collet à la toute fin du XVIII^e siècle. Dans le premier quart du XIX^e siècle, on modifie complètement la coupe du capot pour la rapprocher de celle d'une redingote, tout en conservant la couleur de l'étoffe et du passepoil. Au chapitre des coiffures, le tapabord porté à l'origine est abandonné en 1726. Aucune coiffure n'est prescrite après cette date, mais de 1800 à 1830 le chapeau haut-de-forme de couleur noire semble avoir la préférence. Il fera place à la casquette, officiellement adoptée en 1842. En hiver on porte un bonnet de fourrure noir orné d'une cocarde bleu-blanc-vert.

Au sujet de la ceinture, une notice datant de 1850 nous apprend qu'*«il paraît que la ceinture était primitivement blanche et qu'elle devint peu à peu chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage. La ceinture verte actuelle, moins dispendieuse et beaucoup mieux assortie au reste de l'habillement, date de 1838. Elle n'a été obligatoire que depuis 1840»*. Un élève écrira sur cette dernière en 1852 que «*Les écoliers de Québec se distinguent des autres collèges par la ceinture verte. Le vert est l'emblème de l'espérance, c'est donc une couleur qui convient particulièrement à de jeunes étudiants*».

Dans les autres collèges

L'uniforme des élèves du Petit Séminaire de Québec servira de modèle à ceux des maisons d'enseignement fondées par la suite. En 1842, un prospectus du collège de Saint-Anne-de-la-Pocatière se contente d'indiquer que son uni-



Élève du Petit Séminaire de Montréal vers 1800. Les écoliers de cette institution se distinguent par le port de la ceinture fléchée. (Collection privée).



forme «*est celui usité dans tous les collèges du pays. La ceinture verte est surtout requise*». On note cependant quelques variantes, tel au collège classique de Saint-Pierre à Chambly qui adopte en 1839 un capot bleu sans liseré et une ceinture rouge devant continuellement être nouée sur la gauche; au Séminaire de Saint-Hyacinthe, la ceinture tout d'abord chamarrée devient bleue en 1870. Au Séminaire de Nicolet, fondé en 1803, le

Deux écoliers vers 1840 par James Grant. À cette époque on peut noter que le costume d'écolier s'est modernisé. (Planche 29, album Viger, collection bibliothèque municipale de Montréal).

Adrien Papineau, élève au Petit Séminaire de Québec, en 1867. Sur cette photo une main a pris soin de colorer en vert la ceinture ce qui semble montrer l'attachement que l'on portait à cette dernière. (Fonds Girouard, P4/E1, Fondation Lionel Groulx).



Deux élèves du Petit Séminaire de Chicoutimi en 1949, soit peu de temps avant l'abandon du costume d'écolier dans les collèges du Québec. (Collection privée).



capot est noir passepoilé de blanc, il est accompagné d'une ceinture verte. Le Petit Séminaire de Montréal, fondé en 1773, opte lui aussi pour un capot bleu avec des nervures et méplats blancs. En 1778, un habitant de cette ville se plaindra du fait que dès qu'un enfant est «*admis à endosser un capot bleu, une ceinture à flèche [i.e. fléchée], une aiguillette, il croit tout savoir*»! La coutume de donner aux enfants pauvres de Montréal les vieux capots d'écoliers fit en sorte qu'on le «*trouvait sur le dos de tous les vagabonds de la ville et en compagnie peu honorable*», aussi pour éviter

cet inconvénient sans nuire à la charité on supprima les méplats.

Rempart de vertu

À en croire nombre d'écrits, l'adoption d'un costume distinctif pour vêtir les jeunes élèves présentait de nombreux avantages. On prête en effet à ce costume le pouvoir de «*contenir dans le devoir ceux qui le portent*», ou celui «*d'éloigner le goût de luxe et de la parure qui bien des fois effacent dans un enfant les grâces dont la nature a voulu l'embellir*». On croit également que ce costume permet d'attirer «*le respect et la considération de ceux qui le leur voient porter*. À leur habit on reconnaît qu'ils [les élèves] appartiennent à une maison recommandable par sa fin et par ceux qui la conduisent; ainsi la gloire des Pères rejaillit sur les enfants». Philippe Aubert de Gaspé, qui a porté le costume des élèves du Petit Séminaire de Québec entre 1798 et 1804, nous apprend qu'au chapitre du respect, l'effet désiré semble loin d'avoir été obtenu; «*Les polissons de la ville de Québec nous appelaient moutons bleus et nous criaient bé! bé! dans les rues*».

L'abandon du costume

À la fin du XIX^e siècle, le costume d'écolier, par son côté désuet et contraignant commence à déplaire aux élèves. En 1887, l'abbé Charles Trudelle remarque avec amertume que «*les écoliers aujourd'hui n'ont pas l'esprit de leur état autant qu'autrefois*. À présent dès qu'il peut le faire pendant l'année scolaire, il quitte la marque distinctive de son état, le capot bleu et barré».

Au Petit Séminaire de Québec l'abandon du costume d'écolier se fit graduellement. Résultat d'abord d'une mesure de guerre, la pénurie de tissu bleu rendit le port du capot facultatif à compter du 19 avril 1943. Finalement le 31 janvier 1949, les supérieurs et directeurs du Petit Séminaire adoptent un nouvel uniforme: pantalon gris, chemise blanche, cravate marron et veston bleu marine orné du blason de Monseigneur de Laval. L'effet d'entraînement fut immédiat. Au Séminaire de Nicolet le port du costume d'écolier cessa d'être obligatoire en 1951, car «*il y avait longtemps que les élèves avaient cet habillement en aversion*». Entre 1912 et 1930 par exemple, le directeur se plaint souvent que certains l'enlèvent. «*Il était démodé et dispendieux et donnait un sentiment d'écrasement à ceux qui le portaient*». Ces mêmes raisons s'appliquent au Séminaire de Chicoutimi qui délaisse l'uniforme en 1950.

Si l'abandon rapide du costume d'écolier mit fin à une tradition vieille de plus de 250 ans, cette décision coïncidait avec un vif désir de changement et de renouveau. C'est ainsi que les moutons bleus disparurent du paysage québécois. ♦